

vente est calculé exactement à \$1,200 l'acre, pour une terre vacante, située à des milles du bureau de la poste de Montréal. L'acte a été signé apparemment, comme on m'en informe, par le colonel Roy, qui, si je ne me trompe, a commandé pendant plusieurs années la division de Montréal et qui a été récemment transféré à la division de la Colombie-Anglaise. La distance de cette terre vacante, sur laquelle les casernes seront construites, au bureau de poste de Montréal, est de 13 milles à vol d'oiseau. Il est intéressant de savoir que l'autre emplacement est environ à 2 milles à vol d'oiseau, ou de 6 milles en passant par le pont Victoria. Je ne formule aucune accusation, mais je suis sûr que lorsque les documents seront déposés, en réponse à cette motion, mon honorable ami reconnaîtra la nécessité d'ordonner une enquête sévère à propos de cette affaire. M. Rodden, qui a vendu le terrain au département de la Milice, a fait un énorme profit sur cette transaction. Voyons comment il a fait ce profit. Le 27 mai 1911, il a acheté l'ancien champ de courses de Bel-Air pour \$48,500. Le 8 juin 1912, il a acheté la ferme voisine de la succession de feu Duncan McIntyre, les deux lots composant la ferme, qu'il a vendu plus tard au pays pour \$180,000 comptant. Quand la ferme McIntyre fut enregistrée à Montréal, le prix fut dissimulé sous la mention connu "\$1 et autres considérations". Mais le chef du bureau d'enregistrement à Montréal, le docteur Lacombe, a exigé un affidavit donnant le véritable prix payé par Rodden à la succession McIntyre. Rodden a déclaré sous serment que le prix exact était \$36,496. Ceci se passait, il faut s'en souvenir, le 8 juin 1912. Seize jours plus tard, le 24 juin, il vendait les deux lots qui lui avaient coûté \$84,996, au gouvernement du Canada, pour \$180,000. Son profit a donc été de \$95,004.

M. NESBIT: C'était une bonne affaire, n'est-ce pas, pour Montréal.

M. LEMIEUX: La propriété ne se trouvait pas à Montréal, mais à Dorval, à 2 milles du bureau de poste de Montréal.

M. HUGHES: L'honorable député veut-il nous dire quand le champ de courses a été acheté?

M. LEMIEUX: Je fais une motion pour demander les pièces.

M. HUGHES: L'honorable député a dit que le champ de courses avait été acheté en 1911.

[M. Lemieux.]

M. LEMIEUX: Je vais le donner dans quelques instants.

M. HUGHES: L'honorable député cherche à faire croire qu'après vingt-quatre jours...

M. LEMIEUX: Je cite seulement les faits.

M. HUGHES: Non, il ne donne pas les faits, il cherche à faire croire que les deux propriétés ont été vendues à quelques jours de leur achat.

M. LEMIEUX: Si mon honorable ami voulait me laisser continuer paisiblement; je ne l'accuse pas, je cite les faits et rien de plus. Examinons un peu plus à fond cette transaction. Examinons les détails des acquisitions faites par Rodden. D'abord il a acheté ce champ de courses de Bel-Air pour \$48,500. Il a payé le 27 mai 1911, date de l'acquisition, \$10,000 aux propriétaires du champ de courses. C'est tout ce qu'il a payé aux propriétaires du champ de courses de Bel-Air; la solde de \$28,500 ne devait être payé qu'en 1915, ainsi qu'il est stipulé dans l'acte de vente. J'ai dit, il y a un moment, qu'il avait acheté l'autre partie de la propriété de la succession Duncan McIntyre. Il a acheté cette propriété le 8 juin 1912, seize jours avant la vente au département de la Milice et il l'a payée \$36,496. Seize jours plus tard, il la vend au Gouvernement pour \$180,000 comptant, faisant un profit de \$95,004. J'ai dit que la superficie était de 150 acres. D'après le rapport de l'arpenteur, il paraîtrait que la terre comprenait 172 arpents — l'ancienne mesure française de la province de Québec. L'équivalent de 172 arpents est de 145 acres et $\frac{3}{102}$ mesure anglaise. Le Gouvernement a payé \$1,232 l'acre pour cette ferme à Dorval. La propriété voisine de celle qui a été acquise pour Sa Majesté par mon honorable ami peut être achetée pour \$600 l'acre.

Avant tout, je tiens à dire que la propriété acquise par le département de la Milice ne peut pas être utilisée pour y établir un tir à la cible. Mon honorable ami voudra bien l'admettre. Elle est près du Forest and Stream Club, et très proche du village. Elle est partagée, non seulement par la grande route, mais un peu plus loin elle est traversée par quatre voies de chemin de fer dont deux appartiennent au Pacifique-Canadien et deux au Grand-Tronc. On me dit que les champs de tir